Plan d'action du Schéma de développement durable de la vallée de la Sélune

Volet n° : 5

Sports et loisirs nature

1- Introduction

Principes et objectifs du volet « Sports et loisirs nature »

PRINCIPES ET OBJECTIFS

- **rappel diagnostic**

Points forts	Points faibles
<u>Global</u> L'ensemble des terrains noyés, qui seront libérés par l'effacement des barrages, seront du domaine public, ce qui donnera la maîtrise foncière et apportera une grande latitude sur les aménagements à réaliser en bord de Sélune, voir sur les coteaux, sur un linéaire important. C'est un atout unique. <u>Canoë-kayak</u> • Un parcours agréable sur l'aval, avec des éléments patrimoniaux bordant la rivière (Ducey, moulins) • Association Nautique de la Sélune : équipement de la base de la Mazure (ponton, hangar et matériel) et possibilité de louer des canoës ou kayaks pour des balades sur le plan d'eau • Organisation de balades nautiques labellisée par le Service Tourisme du Département et promues par Manche Tourisme, par le canoë-club d'Avranches, en aval du barrage de la Roche-Qui-Boit <u>VTT</u> • Des paysages vallonnés • Equipement de la base de la Mazure (local d'entretien et vélos) • Quelques circuits réalisés par les communautés de communes ou OT. • Proximité de l'espace VTT FFC de Brécey (Sée) **<u>Autres activités de loisirs</u>** • Le retour de la Sélune dans son ancien lit pourrait permettre la création d'un lien fixe (passerelle) entre la base de la Mazure et le Parc de Loisirs de l'Ange Michel, développant ainsi les synergies entre les deux équipements	<u>Canoë-kayak</u> • Peu de points d'accès routiers directs à la Sélune • Linéaire actuellement limité pour la descente du fait des plans d'eau • Pas d'activité identifiée en amont des plans d'eau <u>VTT</u> • Très peu de circuits proches de la Sélune et des plans d'eau ; • Pas de coordination entre les différentes structures concernées • Pentes très raides au niveau des gorges **<u>Autres activités de loisirs</u>** • Pas d'autres activités proposées (en dehors d'activités proposées par la base de la Mazure aux groupes accueillis) et de la randonnée

- **Principes clefs d'aménagement et de développement et objectifs pour ce volet**

La disparition des plans d'eau consécutive à l'effacement des barrages va libérer de nouveaux espaces pour la pratique des sports et loisirs nature. Elle permettra par ailleurs la création d'un cheminement le long de la Sélune qui facilitera l'accès pour la pratique de ces activités.

<u>Principes clefs d'aménagement et de développement</u>

La réflexion sur le développement de la pratique des activités de pleine nature devra reposer sur un diagnostic précis :

– des potentialités, réalisé en partenariat avec les comités départementaux des fédérations concernées, une fois la rivière revenue dans son lit après l'effacement des barrages ;

– des clientèles tant locales qu'extérieures susceptibles de les pratiquer.

C'est sur cette base que pourront être proposés les aménagements répondant à une demande, indispensables au développement des pratiques.

Au-delà du développement des aménagements et infrastructures liés à l'itinérance, il devra être proposé le développement de nouveaux loisirs innovants et différenciants pour la thématique des loisirs et sports nature.

Par ailleurs il pourrait être fait appel à des porteurs de projets privés dans le cadre d'un appel à projets, sur la base d'un cahier des charges, pour développer certaines activités innovantes relevant plutôt de l'initiative privée.

Le secteur des gorges représente un secteur particulièrement propice au développement de ces activités.

Les cibles visées sont :

– les habitants de la vallée (familles et pratiquants sportifs)
– les clientèles de proximité, dont les habitants d'Avranches et des agglomérations de Saint-Lô, Rennes et Caen, pour des pratiques à la journée (familles, couples et pratiquants sportifs)
– des clientèles plus lointaines en week-end ou séjour sur la vallée ou à proximité (et notamment en baie du Mont-Saint-Michel) pour des pratiques en familles ou en couple, mais également des pratiques plus sportives en groupes ou à l'occasion de manifestations sportives (raids…).

Les objectifs

L'objectif principal de la stratégie proposée est l'organisation et le développement des pratiques déjà existantes et le développement de nouvelles pratiques innovantes, afin que la vallée de la Sélune soit identifiée comme une destination « sports et loisirs nature » d'excellence.

Les deux objectifs associés sont :

- la satisfaction des habitants à qui sera proposée une offre plus accessible et diversifiée
- l'augmentation de la fréquentation et de la durée des séjours dans les hébergements touristiques, grâce à la diversité, à l'accessibilité, à la diversité et à la qualité des offres proposées.

La réalisation de ces objectifs suppose de proposer :

- des aménagements adaptés afin de permettre la pratique de ces sports et loisirs dans des conditions optimales,
- des services associés répondant à la demande des différents types de pratiquants, qu'ils soient locaux ou en déplacement à la journée, ou encore en séjour touristique,
- des moyens de présentation de l'offre efficaces (signalisation, topoguides…),
- un accès facile à l'information (Internet et M-Tourisme).

- **Gouvernance (échelle/ acteurs) sur ce volet et typologies d'actions (aménagement, entretien, développement, animation)**

Le projet sera développé sur l'ensemble de la vallée, avec un point fort sur les gorges.

Diagnostic / Etude : reconnaissance des berges et chemins et sentiers sur le territoire

Aménagement : création des points de stationnement, des accès et des parcours / circuits, implantation de relais vélo…

Développement : création éventuelle d'un label « Accueil vélo » ou utilisation des labels existants, création de services (offre de locations…) ; candidature au label « Espace VVT » de la FFC

Promotion : création d'un site Internet « Sports nature en vallée de la Sélune », d'application mobiles, participation au Salon de la Nature, accueil de journalistes spécialisés

Commercialisation : création d'une offre de forfaits associant hébergement activités encadrées ou non et services

Animation : organisation d'ateliers d'initiation au canoë-kayak,au VTT, à la C.O, à la marche nordique…

- **points de vigilance, prise en compte du fil rouge et clefs de réussite**

Le projet répond à au moins 3 des 5 fils rouges retenus :

- « Habitants et acteurs locaux d'abord » : les aménagements réalisés et les moyens d'information mis en œuvre profiteront en premier lieux aux habitants qui bénéficieront sur place d'une offre diversifiée et de qualité pour la pratique de loisirs.
- « Développement économique durable » : le projet, basé sur des aménagements légers, réversibles et ne portant pas atteinte à l'environnement, entraînera des retombées économiques tant pour les prestataires d'activité que pour les hébergements touristiques.
- « Participation locale » : les acteurs locaux (communautés de communes, Association Nautique de la Sélune, Offices du Tourisme) seront au cœur du projet.

DIFFERENTS NIVEAUX D'AMBITION POUR CE VOLET et ELEMENTS DE CALENDRIER

- **Rappel actions développées pour ce volet**

N° FICHE ACTION	INTITULE DE L'ACTION	PAGE
5.1	Développement organisé de la pratique du canoë-kayak sur la Sélune	8
5.2	Développement organisé de la pratique du VTT sur le territoire	12
5.3	Développement organisé des loisirs et sports nature innovants - – développement du concept de vallée « parc loisirs nature »	17
5.4	Promotion et commercialisation de l'offre de loisirs et sports nature et organisation d'un évènement	21

- **Différentes ambitions possibles pour ce volet**

Les actions de ce volet visent **un développement** par rapport à la situation actuelle dans la vallée puisqu'il existe une offre de sports nature mais cantonnée aux abords de lacs.

Le développement de l'offre de sports nature peut clairement constituer un axe structurant de développement de la vallée, qui pourrait, quant à elle, devenir un « parc loisirs nature » avec un niveau d'excellence environnementale ambitieux.

Chaque action peut également être abordée selon différents niveaux d'ambition. Les scenarii « extrêmes » (1 : minimum et 2 : optimal) sont résumés ci-dessous. Il est particulièrement important de prendre conscience des conséquences possibles d'une « inaction » de la part des acteurs locaux, cet aspect est donc illustré dans la colonne « ne rien faire »

N°	ACTION	Ne rien faire	1 – scenario minimum	2 – scenario optimal
5.1	Développement organisé de la pratique du canoë-kayak sur la Sélune	les pratiques actuelles se développeraient spontanément	Simple règlementation de la pratique de façon à éviter les conflits d'usage	**:** Définition et mise en œuvre d'un schéma de développement du canoë-kayak avec constitution d'une offre globale (parcours organisés, découverte..) et un travail sur l'accès à tous (PMR notamment)
5.2	Développement organisé de la pratique du VTT sur le territoire	Pratique individuelle et depuis la base de la Mazure pour les groupes	Organisation limitée à la création de circuits afin de canaliser la pratique	Définition et mise en œuvre d'un schéma de développement du VTT, basé sur la création d'un Espace VVT labellisé FFC ou FFCT, en lien avec celle existant sur la Sée
5.3	Développement organisé des loisirs et sports nature innovants - – développement du concept de vallée « parc loisirs nature »	Pratique actuelle individuelle et depuis la base de la Mazure pour les groupes	Simple règlementation des pratiques de façon à éviter les conflits d'usage	Collaboration avec les comités départementaux FFME, Course d'Orientation, marche nordique, trail… pour l'organisation de parcours et d'évènements, Etude de faisabilité d'un projet global de « parc loisirs aventure » à l'échelle de la vallée, ou des Gorges de la Sélune, Appel à projet pour des projets innovants d'initiative privée
5.4	Promotion et commercialisation de l'offre de loisirs et sports nature et organisation d'un évènement	Pas de promotion spécifique ni d'évènement	Promotion de base, à partir de l'édition de topoguides. Organisation d'animations	Action de communication globale reposant notamment sur la réalisation d'un site Internet dédié. Organisation d'un véritable évènement consacré aux sports nature

Plusieurs niveaux d'ambition sont possibles pour cette action :

- *Développer les sports nature pour les habitants du territoire et du sud Manche*

  Dans ce scénario, on se contente de développer
  - des nouveaux parcours, avec les services minimum autour de la randonnée, du VTT, du vélo, du canoë-kayak (signalétique, location)

- des parcours pour de nouvelles activités (CO, trails,…) et éventuellement l'aménagement d'un terrain de kayak polo
- une thématisation vélo, pêche d'hébergements en s'appuyant sur des labels existants (gîtes de France, Logis de France…).

- *Créer une destination « Sports et loisirs nature » d'excellence entre Caen et Rennes*
  Ce scénario repose sur la création d'un parc de sports et loisirs nature à l'échelle du territoire (ou au moins des gorges), avec une organisation spécifique pour la gestion des activités, la présence d'accompagnateurs sports nature formés pour encadrer les différentes activités proposées, la création d'un parcours indoor sur l'un des bâtiments des anciens barrages

L'intérêt du scénario le plus ambitieux est de proposer un concept innovant susceptible d'attirer une clientèle nationale et étrangère en vacance de maximiser ainsi les retombées économiques pour l'hébergement touristique thématisé, comme pour les prestataires d'activités et loueurs. Il peut entraîner un besoin spécifique en nouveaux hébergements du type gîtes de groupes.

- **l'approche calendaire**

Pour les actions de cette fiche les phases de <u>réflexion</u> doivent être lancées pendant la période de vidange pour définir l'ensemble des aménagements et actions à mener.

- **Tableau de synthèse**

	ACTION	PILOTE(S)	MO (S) / PARTENAIRES	CALENDRIER			
				URGENT *2012 - 2014*	PHASE MUTATION *2015 - 2018*		PHASE RENAISSANCE *après 2018*
					VIDANGE ET ARASEMENT	CICATRISATION	
5-1	**Développement organisé de la pratique du canoë-kayak sur la Sélune**	. Comité Dal Canoë-Kayak . CDESI	Pays, EPCI Canoë-club d'Avranches, Assoc. Nautique de la Sélune, OT		*x*	*x*	*x*
5-2	**Développement organisé de la pratique du VTT sur le territoire**	Pilote global vallée CDESI	Pays, EPCI Comité départementaux, FFC et FFCT, Clubs affiliés, OT		*x* *étude aménagements hors vallée*	*x* *aménagements*	*x*
5-3	**Développement organisé des loisirs et sports nature innovants - développement du concept de vallée « parc loisirs nature »**	Pilote global vallée CDESI	Pays, EPCI Comité départementaux Fédérations, OT		*x*	*x*	*x*
5-4	**Promotion et commercialisation de l'offre de loisirs et sports nature et organisation d'un évènement**	Pilote global vallée CDESI	Pays de la Baie Manche Tourisme, Fédérations et clubs locaux, OT, TO spécialisés			*x*	*x*

2- Fiches Actions

Fiches du volet « Préservation et valorisation des patrimoines »

Fiches n° à n°

Tableau récapitulatif des fiches

N° FICHE ACTION	INTITULE DE L'ACTION	PAGE
5.1	Développement organisé de la pratique du canoë-kayak sur la Sélune	8
5.2	Développement organisé de la pratique du VTT sur le territoire	12
5.3	Développement organisé des loisirs et sports nature innovants - développement du concept de vallée « parc loisirs nature »	17
5.4	Promotion et commercialisation de l'offre de loisirs et sports nature et organisation d'un évènement	21

Fiche Action n° 5-1

Développement organisé du canoë-kayak sur la Sélune

A - Contexte et description de l'action

Contexte

Le débit de la Sélune a été comparé avec ceux de rivières normandes voisines sur lesquelles le canoë-kayak est développé : les différents débits sont comparables, il est donc envisageable de développer le canoë-kayak au printemps/automne (plus difficile en période d'étiage). Il existe déjà une pratique du canoë sur la Sélune aval.

Objectifs spécifiques

- **Développer une pratique du canoë-kayak organisée, exploitant au mieux les potentialités de la rivière (orientation : pratique de découverte nature), à partir d'infrastructures adaptées, accessible à tous et visible grâce à une information claire et dispensée dans les points d'information (OT, mairies…) ,**
- **Proposer une offre de services spécifiques (parcours ludiques et de découverte, sorties encadrées, stages avec hébergement…).**

Descriptif

L'action proposée porte sur la mise en œuvre d'un **schéma de développement du canoë-kayak** sur la rivière qui pourrait être mis à l'étude après l'effacement des barrages.

Il porterait notamment sur les points suivants :

- **Reconnaissance et choix des parcours les plus intéressants** (à confronter avec les projets de création de parcours pêche et avec les zones consacrées à la reproduction du saumon – radiers-, afin de prévenir les éventuels conflits d'usage) : il s'agit de proposer des parcours, accessibles et sécurisés sur le secteur de rivière situé en amont du barrage de la Roche-Qui-Boit qui serviront de support à de la descente libre (mais limitée pour ne pas gêner l'activité pêche)ainsi qu'à de nouvelles balades nautiques accompagnées intégrant la découverte du patrimoine le long de la rivière.

  Les conflits d'usage potentiels devront être identifiés en amont. Cela pourra être traité par la CDESI (Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires), dans le cadre de la mise en œuvre du PDESI – *cf. démarche de concertation menée sur la Sienne entre pratiquants du canoë-kayak et pêcheurs de saumon*)

- **Détermination des aménagements nécessaires** : accès et zones de stationnement, rampes de mises à l'eau, aménagement des éventuels seuils, pontons, bivouacs avec point d'eau…), avec prise en compte de l'accessibilité handicapés aux sites de mise à l'eau et d'arrivée sur au moins un parcours.

Zoom sur les rampe de mise à l'eau avec accès et stationnement (cf. Guide technique ANEL /Atout France « Stratégies de développement des cales et rampes de mise à l'eau -Gestion, entretien, valorisation et création », 2012)

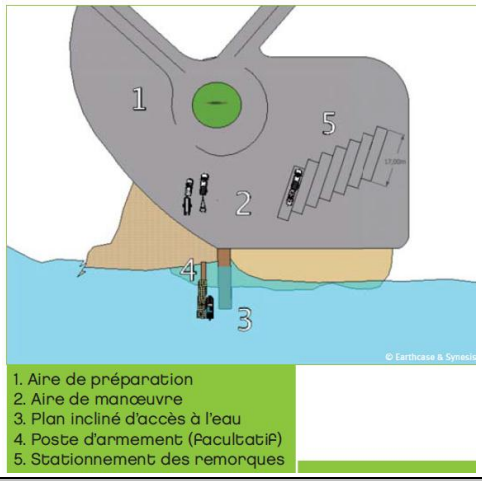

« Les principaux facteurs clés d'une rampe de mise à l'eau performante et fonctionnelle sont :
- Le plan incliné (degré de pente, largeur de la voie ou des voies de mise à l'eau simultanées, revêtement anti-glissement pour piéton et véhicule…) ;
- L'espace de préparation et de manœuvre (calibrage des superficies nécessaires en fonction des flux attendus) ;
- L'espace d'armement sur l'eau (à prévoir en fonction des flux) ;
- L'espace de stationnement à terre (adapté aux flux de sorties et à la capacité du bassin de navigation) ;
- Les voies d'accès routier à la cale (accessibles aux attelages, dont certains atteignent une quinzaine de mètres, signalisées…) ;
- Le traitement paysager de l'espace de la cale (plan incliné, espace de préparation et de stationnement, choix des matériaux, du mobilier…) adapté au milieu environnant qu'il soit naturel ou urbain ;
- Les services (informations et prévention par affichage, eau de rinçage et récupération des eaux selon le site, poubelles et ramassage des déchets, …) ;
- L'éventuelle tarification des services annexes à la mise à l'eau (stationnement, eau de rinçage…). »

Exemple de ponton flottant / rampe permettant l'accès de handicapés moteurs à un canoë ou kayak (fabriqué par la société EZ Docks)

- **Détermination d'aménagements complémentaires ludiques et de découverte**, tels que :
  - la disposition de perches à certains endroits du parcours
  - la création d'un parcours d'interprétation depuis la rivière, avec des petits panneaux sur les berges, accessibles en canoë (*cf. circuits récréatifs sur le Ciron, dans le Sauternais, proposés par le Canoë-Kayak Bommes Nautique).*

Le schéma d'aménagement pourrait être accompagné de la détermination d'un **calendrier de « balades nautiques »** proposées au grand public, de descentes à la demande pour les groupes / CE et de mini camps pour les jeunes…, aussi bien par l'Association Nautique de la Sélune (plutôt sur l'amont) que par le canoë-club d'Avranches (sur l'aval), par des guides diplômés Brevet d'Etat (BEES) ou BP JEPS formés à l'accueil et à la découverte du patrimoine local.

B - Le portage proposé (quel pilote, quels partenaires, quelle participation), les prochaines étapes, état d'avancement (du projet, de son partenariat, de son montage), l'ambition : les différents scenarii, les liens avec d'autres démarches

Portage

La première étape consistera à déterminer un chef de file et à mettre en place un groupe de travail. Les pilotes naturels de l'action sont le pilote global de développement de la vallée et le Comité départemental de la Fédération Française de Canoë-kayak (éventuellement représenté par le canoë-club d'Avranches).
Les principaux partenaires concernés sont :

- Les communautés de commune et la commune d'Isigny-le-Buat
- La CDESI et le Service Tourisme du Conseil Général
- L'Association Nautique de la Sélune
- Le canoë club d'Avranches.
- Les Offices de Tourisme

Une concertation avec le projet de développement du tourisme halieutique devra être menée en amont de la définition des parcours notamment pour éviter de perturber la reproduction des saumons sur les radiers.

Etat d'avancement :

Il existe deux prestataires actuellement sur la vallée de la Sélune (Canoë club d'Avranches et Association Nautique de la Sélune / Base de la Mazure).

Le Service Tourisme du Département de la Manche a lancé il y a deux ans une démarche de balades nautiques, dans le cadre d'un programme européen qui concerne également la Bretagne afin de proposer une découverte de rivières facile et sécurisée. Il a mis en place une formation à l'accueil touristique pour des accompagnateurs possédant le brevet d'état.

Le canoë club d'Avranches propose dans ce cadre une randonnée canoë accompagnée en aval des barrages, labellisée et promue par Manche Tourisme, sur une quinzaine de dates en juillet et août. Cette balade d'une durée de 2 heures coûte 25 € par personne et est proposée pour un minimum de 5 personnes jusqu'à 24 personnes. Les accompagnateurs sont diplômés DJEPS Kayak ou BPJEPS nautisme monovalent.

Différents scenarii :

« ne rien faire » : les pratiques actuelles se développeraient spontanément

1- scenario minimum : Simple règlementation de la pratique de façon à éviter les conflits d'usage

2- scenario optimal : Définition et mise en œuvre d'un schéma de développement du canoë-kayak avec constitution d'une offre globale (parcours organisés, découverte..) et un travail sur l'accès à tous (PMR notamment)

Lien avec d'autres démarches

Cette action doit se construire en lien étroit avec le développement des autres activités sur la vallée (itinérance, pêche, etc…)

C - Les points clefs de réussite

La réussite du projet dépend principalement des facteurs suivants :

En termes de pilotage

- Une gouvernance claire, avec un chef de file identifié et accepté par les différents acteurs
- Une répartition des tâches claire et une concertation régulière entre les différents acteurs concernés.
- Désamorcer les conflits d'usage potentiels par une concertation en amont de la définition des parcours.

En termes d'actions à mener

- Une reconnaissance précise de la rivière, de ses potentialités, de ses difficultés pour la pratique de l'activité, des sites qui peuvent être équipés (mises à l'eau…).
- Un choix clair quant à la maîtrise d'ouvrage des aménagements (cales d'accès, ponton éventuel…) : communautés de communes ou communes ?

En termes d'appui technique

- Une intervention en amont de la CDESI afin de prévenir les éventuels conflits d'usage.
- Un appui technique par le Comité départemental de la fédération de canoë-kayak sur les aspects techniques
- Un conseil apporté en amont également par le Service Tourisme du Département et Manche Tourisme afin de prendre en compte la demande des clientèles touristiques et d'y répondre à travers les parcours et services proposés.

En termes d'information et de communication

- Une information claire sur les parcours (topo-guides, signalétique) facilement accessible (dans les offices de tourisme, les hébergements touristiques, les mairies…)

D - Le calendrier

Avant l'effacement des barrages

La première étape consistera à déterminer un chef de file (pilote global vallée ?) puis à mettre en place un groupe de travail, avec une répartition précise des actions à accomplir entre les différents partenaires. Cette étape peut être lancée assez rapidement.

Pendant la phase de mutation

La deuxième étape ne pourra être réalisée qu'une fois la vidange des plans d'eau terminée. Elle portera sur le diagnostic des possibilités offertes par la rivière revenue dans son lit et la détermination des aménagements à réaliser. Les maîtrises d'ouvrages des aménagements seront à préciser.

Pendant la phase de cicatrisation

Création des parcours et des aménagements. Mise en place des animations (calendrier de balades accompagnées)

Cf. tableau ci-dessous pour le phasage

Tableau récapitulatif de l'action (portage et calendrier)

	ACTION	PILOTE(S)	MO (S) / PARTENAIRES	CALENDRIER			
				URGENT *2012 - 2014*	PHASE MUTATION *2015 - 2018*		PHASE RENAISSANCE *après 2018*
					VIDANGE ET ARASEMENT	CICATRISATION	
5-1	**Développement organisé de la pratique du canoë-kayak sur la Sélune**	. Comité Dal Canoë-Kayak . CDESI	Pays, EPCI Canoë-club d'Avranches, Assoc. Nautique de la Sélune, OT		x	X	x

E - Croisement fil rouge et durabilité de cette action

Le projet répond aux fils rouges suivants :

- « Habitants et acteurs locaux d'abord » : les aménagements réalisés et les moyens d'information mis en œuvre profiteront en premier lieux aux habitants qui bénéficieront sur place d'une offre diversifiée et de qualité pour la pratique de loisirs.
- « Développement économique durable » : le projet, basé sur des aménagements légers, réversibles (en dehors des rampes de mise à l'eau, dont l'impact est limité) et ne portant pas atteinte à l'environnement, entraînera des retombées économiques tant pour les prestataires d'activités que pour les hébergements touristiques ; par ailleurs l'accessibilité handicapés pourra être prise en compte sur au moins et un parcours (mise à l'eau et arrivée).
- « Participation locale » : les acteurs locaux (communautés de communes, Association Nautique de la Sélune, Club d'Avranches, Offices du Tourisme) seront au cœur du projet.

F - Evaluation de l'action : résultats attendus, Impacts

Rappel des objectifs de cette action :

- **Développer une pratique du canoë-kayak organisée, exploitant au mieux les potentialités de la rivière (orientation : pratique de découverte nature), à partir d'infrastructures adaptées, accessible à tous et visible grâce à une information claire et dispensée dans les points d'information (OT, mairies…) ,**
- **Proposer une offre de services spécifiques (parcours ludiques et de découverte, sorties encadrées, stages avec hébergement…).**

L'évaluation de l'action se fera au travers d'indicateurs de réalisation (caractéristiques de l'offre constituée) et l'atteinte des objectifs par un suivi des cibles (de préférence avant/après arasement des barrages).
En termes d'impact économique locale, outre l'activité proprement dite (CA direct), les retombées indirectes concernent la restauration, l'hébergement.

G - Les éléments financiers et pistes de financements

Postes de financement de l'action

- Définition d'un schéma de développement du canoë-kayak avec constitution d'une offre globale (parcours organisés, découverte..) et un travail sur l'accès à tous (PMR notamment)

- Aménagements : (rampes de mises à l'eau, équipements ludiques et de découverte, services spécifiques..)

- actions d'animation et de découverte

- signalisation, information

Les estimations de coûts et les pistes de financement figurent dans le document annexe

Fiche Action n° 5-2

Développement organisé de la pratique du VTT sur le territoire

A - Contexte et description de l'action

Contexte

Le VTT est déjà pratiqué sur le territoire, notamment à partir de la base de la Mazure.

La FFCT (fédération française de cyclotourisme) a réalisé à l'échelle départementale, en partenariat avec le Département de la Manche, un topo-guide de 50 circuits VTT, dont plusieurs sur le Sud Manche (vallée de la Sée). Par ailleurs, la FFC (fédération française de cyclisme) a labellisé un « Espace VTT » organisé à l'initiative des communautés de communes concernées, sur la vallée de la Sée. Deux autres fédérations multisports sont également actives dans ce domaine : l'UFOLEP, et la FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire).

Avec ses reliefs, la vallée de la Mazure se prête à une pratique sportive, mais également à une pratique familiale grâce à l'espace qui sera récupéré en fonds de vallée après effacement des barrages. Localement 1 circuit VTT est proposé par l'OT de Ducey et plusieurs par l'OT de Saint-James sur le sud du territoire communautaire.

Enfin la FFCT porte le projet d'un itinéraire VTT Paris – Mont-Saint-Michel, avec un raid associé.

Objectifs spécifiques

- Développer une pratique du VTT organisée, en lien avec l'Espace VTT FFC de la Sée, proposant une centaine de Km de circuits, et s'appuyant sur la base de la Mazure, lieu d'accueil et de services associés
- Proposer une offre de circuits convenant aussi bien aux débutants et aux familles (plutôt en fond de vallée) qu'aux sportifs (dans les gorges)
- Proposer une offre complémentaire du type bike-park, parcours trial…
- Développer une offre de service (location et prêt de VTT, réparation, points de lavage…)
- Créer une compétition grand public, en partenariat avec FFCT ou FFC et les clubs locaux, afin d'affirmer l'image de destination VTT du territoire

Descriptif

L'action développée autour de la pratique du VTT pourrait porter sur :

- **Le développement de circuits présentant différents niveaux de difficulté**, autour de l'axe de circulation douce créé le long de la Sélune.

- **La labellisation d'un espace ou base VTT FFC (à partir de la base de la Masure), en lien avec l'espace VTT FFC développé sur la vallée de la Sée,** ce qui suppose les aménagements et services suivants (critères FFC):
  - 100 km minimum de sentiers balisés, classifiés par niveaux, entretenus et pérennisés
  - une permanence téléphonique
  - un point d'accueil spécifique VTT et des points d'information plus généralistes
  - un point de réparation (au point d'accueil par exemple)
  - des panneaux d'information, une carte d'itinéraires ou un topo-guide
  - les accès au(x) départ(s) des circuits parfaitement indiqués
  - un ou plusieurs points de lavage

  Des prestations complémentaires sont possibles, qui permettront d'augmenter l'attractivité du Site VTT-FFC :
  - prestation d'encadrement qualifié
  - WC/ Douches
  - location de vélos
  - stade de descente
  - station de service vélo ALTAO®
  - Présence de Wippette®
  - Piste de BMX / champs de bosses à proximité

- Stade de Descente

- **Le développement des services**, dont la location de VTT (ou le prêt dans les hébergements), des locaux pour mettre les VTT des clients dans les hébergements, l'implantation de relais vélo (mixte VTT et vélo itinérant) la mise à disposition de topo-guides, de circuits sur GPS…

L'exemple de la station ALTAo

<u>Services pouvant être proposés dans le cadre du relais vélo ALTAo :</u>

- Lavage vélo ;
- Réparation / gonflage vélo ;
- Borne interactive tactile d'information ;
- Point d'eau potable et bancs ;
- Parking à vélos ;
- Sanitaires ;

…

- **La création d'un bike parc**

Il s'agit d'un parc ludique, qui peut être constitué de passerelles de bois, de bosses, virages relevés, tremplins en hauteur, …

- **L'organisation d'un évènement annuel du type rando-trail VTT sur plusieurs jours** (*cf. Roc'h des Monts d'Arrée dans le Finistère*) qui donne un coup de projecteur sur l'offre de la vallée et l'inscrive comme une destination VTT d'excellence (voire d'un évènement multi-sports nature).

B - Le portage proposé (quel pilote, quels partenaires, quelle participation), les prochaines étapes, état d'avancement (du projet, de son partenariat, de son montage), l'ambition : les différents scenarii, les liens avec d'autres démarches

Portage

La mise en œuvre globale du projet pourra être portée par le Pays, en association avec les communautés de communes.

Une communauté de communes pourra porter le projet d'espace VTT pour l'ensemble des EPCI, en partenariat avec le Comité départemental de la FFC, les clubs locaux, les offices de tourisme et le Service Tourisme du Conseil Général. Un partenariat sera recherché avec l'Espace VTT de Brecey (vallée de la Sée).

Si les investissements peuvent à priori être portés par les communautés de commune il pourra être nécessaire créer une structure dédiée pour la gestion de l'Espace VTT.

Les étapes

- La première étape consistera à déterminer un chef de file puis à mettre en place un groupe de travail, avec une répartition précise des actions à accomplir entre les différents partenaires. Cette étape peut être lancée assez rapidement.
- La deuxième étape portera sur le recensement des chemins et sentiers utilisables pour la création de circuits et le diagnostic des travaux d'aménagement à réaliser.
- Finalisation de la deuxième étape pour les chemins / sentiers à créer sur les espaces libérés par l'effacement des barrages.
- Création des circuits et des aménagements.
- Sensibilisation des prestataires
- Rapprochement avec l'Espace VTT de Brecey et candidature au label Espace VTT FFC.

Etat d'avancement :

Le développement du VTT fait partie des pistes envisagées pour la reconversion de la base de la Mazure.

Le Service Tourisme du Département est intéressé par la piste d'une extension de l'Espace VTT FFC de Brécey vers la Sélune, en s'appuyant sur la Mazure (*cf. Atelier*).

Différents scenarii :

« ne rien faire » : Pratique individuelle et depuis la base de la Mazure pour les groupes

1- scenario minimum : Organisation limitée à la création de circuits afin de canaliser la pratique

2- scenario optimal :. Définition et mise en œuvre d'un schéma de développement du VTT, basé sur la création d'un Espace VVT labellisé FFC ou FFCT, en lien avec celle existant sur la Sée

Lien avec d'autres démarches

Cette action est étroitement liée à la réflexion sur le schéma d'accessibilité à la vallée et au développement de l'itinérance puisque les VTT pourraient emprunter une partie de ces cheminements.

C - Les points clefs de réussite

La réussite du projet dépend principalement des facteurs suivants :

En termes de pilotage

- Une gouvernance claire, avec un chef de file identifié et accepté par les différents acteurs
- Une répartition des tâches claire, notamment pour ce qui concerne l'aménagement et le balisage des sentiers supports des circuits et leur entretien
- Une concertation régulière entre les différents acteurs concernés.

En termes d'actions à mener

- L'investissement des communautés de communes sur le projet d'Espace VTT, avec une communauté de communes assurant le portage du projet, en lien avec la base de la Mazure.
- La réalisation de circuits adaptés à tous types de publics.

En termes d'appui technique

- Le développement d'un partenariat avec le Comité départemental de la FFC et les clubs locaux FFC et FFCT

En termes d'information et de communication

- Une information claire sur les circuits (topo-guides, signalétique) facilement accessible (dans les offices de tourisme, les hébergements touristiques, les mairies…).

En termes de gestion et d'animation

- La gestion du site par une Communauté de Communes ou un Office de Tourisme, pour le compte de l'ensemble des partenaires
- La création d'un poste dédié pour la direction et l'animation du site
- La création d'un évènementiel du type raid, s'appuyant sur le projet de création d'itinéraire VTT Paris – Mont-Saint-Michel.

D - Le calendrier

Le projet peut commencer à être développé rapidement, avant même le début de l'effacement des barrages. Il ne pourra cependant être finalisé qu'après l'effacement des barrages, une fois la rivière revenue dans son lit et l 'espace du fonds de vallée.
Cf. tableau ci-dessous pour le phasage.

Tableau récapitulatif de l'action (portage et calendrier) :

	ACTION	PILOTE(S)	MO (S) / PARTENAIRES	CALENDRIER			
				URGENT *2012 - 2014*	PHASE MUTATION *2015 - 2018*		PHASE RENAISSANCE *après 2018*
					VIDANGE ET ARASEMENT	CICATRISATION	
5-2	**Développement organisé de la pratique du VTT sur le territoire**	Pilote global vallée CDESI	Pays, EPCI Comité départementaux, FFC et FFCT, Clubs affiliés, OT		*x étude aménagements hors vallée*	*x aménagements*	*x*

E - Croisement fil rouge et durabilité de cette action

Le projet répond à au moins 3 fils rouges :

- « Habitants et acteurs locaux d'abord » : les aménagements réalisés et les moyens d'information mis en œuvre profiteront en premier lieux aux habitants qui bénéficieront sur place d'une offre diversifiée et de qualité pour la pratique du VTT.
- « Développement économique durable » : le projet, basé sur des aménagements légers, réversibles et ne portant pas atteinte à l'environnement, entraînera des retombées économiques tant pour les prestataires d'activité que pour les hébergements touristiques.
- « Participation locale » : les acteurs locaux (communautés de communes, base de la Mazure, Offices du Tourisme) seront au cœur du projet.

F - Evaluation de l'action : résultats attendus, Impacts

Rappel des objectifs :

- Développer une pratique du VTT organisée, en lien avec l'Espace VTT FFC de la Sée, proposant une centaine de Km de circuits, et s'appuyant sur la base de la Mazure, lieu d'accueil et de services associés
- Proposer une offre de circuits convenant aussi bien aux débutants et aux familles (plutôt en fond de vallée) qu'aux sportifs (dans les gorges)
- Proposer une offre complémentaire du type bike-park, parcours trial…
- Développer une offre de service (location et prêt de VTT, réparation, points de lavage…)
- Créer une compétition grand public, en partenariat avec FFCT ou FFC et les clubs locaux, afin d'affirmer l'image de destination VTT du territoire

L'évaluation de l'action se fera au travers d'indicateurs de réalisation (caractéristiques de l'offre constituée) et l'atteinte des objectifs par un suivi des cibles.
En termes d'impact économique locale, outre l'activité proprement dite (CA direct), les retombées indirectes concernent la restauration, l'hébergement.

Il convient de noter que, selon une récente étude (« Spécial économie du vélo » - Atout France / Altermodal – 2009), avec 3,32 % des

séjours, l'activité vélo / VTT est la seconde activité physique des touristes Français en séjour, derrière la randonnée pédestre (7,26 %) mais devant le ski (2,55 %) et de nombreuses autres activités sportives comme les sports nautiques. Par ailleurs, 9.1 % des femmes et 18.7 % des hommes de 4 à 65 ans pratiquent le VTT soit 4.4 M d'hommes et 2.1 M de femmes selon une enquête FPS IPSOS de 2007.

Selon l'étude citée plus haut (« Spécial économie du vélo », le montant total moyen de dépenses par jour des « touristes vélo » s'avère relativement homogène d'un site à un autre.
Ces dépenses qui n'intègrent que les dépenses directes réalisées localement (hébergement, restauration, visites, achats de produits du terroir, transport sur place) peuvent être estimées à 50 € par jour et par personne pour les personnes en séjour. Ces chiffres sont nettement plus élevés que la moyenne des touristes du fait notamment d'un recours plus important aux hébergements marchands.
En revanche, les dépenses des excursionnistes varient de façon importante du fait d'un taux de personnes ayant dépensé extrêmement variable. Elles sont constituées pour l'essentiel de dépenses de café et restauration.

L'exemple des Roc'h des Monts d'Arrée

Ce raid VTT organisé par un club FFCT propose des randonnées en étoile, sur un week-end de septembre. Il a accueilli 5600 vttistes venus de 60 départements différents en 2011, entraînant des retombées économiques importantes pour l'économie locale et notamment l'hébergement touristique.

G - Les éléments financiers et pistes de financements

Postes de financement de l'action

- aménagement de sentiers, le balisage et l'implantation d'un ou de plusieurs relais vélo

- aménagements ludiques supplémentaires (parcours trial par exemple)

- fonctionnement base VTT

- animation VTT

Les estimations de coûts et les pistes de financement figurent dans le document annexe

Fiche Action n° 5-3

Développement organisé des loisirs et sports nature innovants – développement du concept de vallée « parc loisirs nature »

A - Contexte et description de l'action

Contexte

L'effacement des barrages va libérer des espaces, en partie plats, sur lesquels de nouvelles activités de pleine nature peuvent être envisagées.

Objectifs spécifiques

- **Développer des activités innovantes, adaptées aux potentialités du territoire et s'adressant à des publics variés (familles comme sportifs, individuels comme groupes…) et constituant une offre globale**
- **Privilégier les activités durables, ne nécessitant que des investissements légers et mettant en valeur l'environnement.**

Descriptif

Le projet de renaturation de la vallée peut être l'occasion de réfléchir au développement de sports nature moins pratiqués mais en très fort développement depuis quelques années, dans le cadre d'un projet global de « Parc Loisirs Aventure » à l'échelle des Gorges.
Les activités prises en compte pourraient notamment être la course d'orientation, les parcours aventure, des bike park, swin-golf, le trail ou encore l'escalade, la réalisation d'une baignade en fonds de vallée, voire même la création d'un parcours aventure indoor dans un des bâtiments EDF situés à côté des barrages.

La course d'orientation

Elle est déjà pratiquée, sur la base de la Mazure et le Bois d'Ardennes (scolaires). Pour ce qui concerne le Bois d'Ardennes, Espace Naturel Sensible du Département, il pourrait être intéressant de déplacer cette activité sur des sites plus adaptés. Le potentiel devra être précisé.

L'escalade

Les roches de la falaise proche de la base de la Mazure ne se prêtent pas à la pratique de cette activité ; il est par contre envisageable de la développer dans une ancienne carrière proche du barrage de Vezins, voire de créer un mur d'escalade sur une partie du barrage qui serait conservée. Par ailleurs, un mur d'escalade est prévu dans le projet de reconversion de la Mazure.

Le swin golf

C'est un équipement rustique qui ne demande que peu d'investissements. Il se pratique avec une seule canne à trois faces et une balle molle de même poids qu'une balle de golf. Il existe environ 250 parcours en France dont 17 parcours homologués par la Fédération française. Ce sport loisir offre une pratique conviviale, ludique et peu coûteuse. De plus les installations sont démontables.
Le parcours est constitué d'un terrain avec un couvert végétal de type rustique et quelques obstacles. Les parcours de swin, homologués par la Fédération de swin doivent être dessinés en harmonisant au mieux leur tracé avec la topographie du terrain.
La Fédération de Swin, discipline associée de la Fédération française de golf organise régulièrement des compétitions.

2 types de parcours sont possibles :

- **Le parcours loisirs**, de 6 à 18 trous, sur 2,5 à 8 ha, qui permet de s'initier au swin et de le pratiquer dans un esprit ludique. L'idée directrice est le respect du terrain tel qu'il se présente, les pistes de jeux s'harmonisant avec la topographie du terrain.
- **Le parcours homologué**, de 9 à 18 trous, qui permet d'organiser des compétions officielles. Le foncier conseillé peut atteindre 10 ha pour 18 trous.

(Source : Fédération Française de Swin)

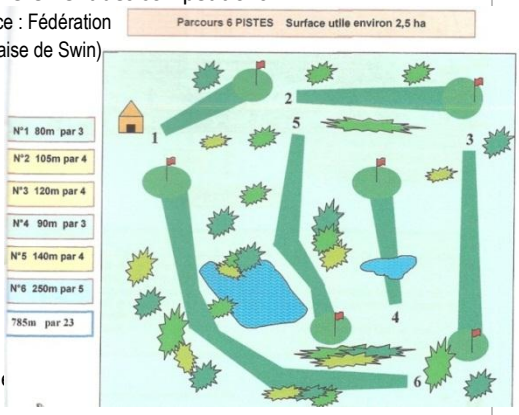

La baignade (développé dans zoom Mazure)

Une baignade naturelle, avec phytoépuration (filtration de l'eau par des plantes aquatiqu
à proximité de la base de la Mazure afin de maintenir la possibilité de se baigner.
Les piscines naturelles sont composées de trois zones différentes :

- Une zone centrale de baignade (bassin de natation représentant un tiers de la surface totale) ;

- Une zone périphérique, moins profonde où des plantes aquatiques régénèrent l'eau qui peut aussi légèrement s'y réchauffer ;
- Une zone d'oxygénation et désinfection (plantes oxygénantes ou chute ou lame d'eau, exposition de l'eau aux UV naturels).

Parc indoor

Il pourra être réalisé dans un bâtiment de Vezins ou éventuellement de la Roche-Qui-Boit, en partenariat avec une société locale (*cf. les installations indoor proposées par la société Forestcity , basée à Soumont-Saint-Quentin dans le Calvados*). Un projet de ce type (parcours ludique de filets) est étudié par la Communauté de communes Loir et Sarthe dans un ancien moulin situé à Cheffes-sur-Sarthe.

La mise en œuvre de ce projet nécessitera :

- D'une part, pour les activités dépendant d'initiatives et d'un investissement publics, d'étudier le potentiel de pratique de ces activités dans la vallée, une fois la rivière revenue dans son lit et de déterminer les aménagements à réaliser, le cas échéant, en partenariat avec les comités départementaux des fédérations concernées, en croisant le potentiel avec les clientèles potentielles.
- D'autre part, pour des activités dépendant plutôt d'initiatives privées, d'identifier des sites potentiels pour l'implantation d'activités de loisirs innovantes, dans le respect des principes du développement durable, puis de lancer un appel à projet auprès d'opérateurs privés, sur la base d'un cahier des charges, pour chaque site potentiel identifié.

Compte tenu de sa complexité, la **détermination précise de cette action pourrait donner lieu à, une étude de faisabilité confiée à un cabinet d'études**. L'objet de cette étude serait de définir le concept global de « Parc Loisirs Aventure » à l'échelle des Gorges, sur la base de l'étude des potentialités, de l'approche des clientèles potentielles et d'un benchmarking, puis de préciser les aménagements à réaliser par les collectivités et les sites sur lesquels pourraient être lancés des appels à projet, de rédiger les cahiers des charges et enfin de définir la maîtrise d'ouvrage de l'investissement (si elle n'a pas été définie avant le lancement de l'étude)et le mode de gestion.

B - Le portage proposé (quel pilote, quels partenaires, quelle participation), les prochaines étapes, état d'avancement (du projet, de son partenariat, de son montage), l'ambition : les différents scenarii, les liens avec d'autres démarches

Le portage

La mise en œuvre globale du projet pourra être portée par le pilote global de l'étude, en association avec les communautés de communes. Les comités départementaux ou régionaux des différentes fédérations concernées seront associés au diagnostic du potentiel.

Les étapes

- La réflexion peut commencer rapidement, avant même le début de l'effacement des barrages.
- La première étape consistera à faire venir des représentants des comités départementaux ou régionaux des fédérations concernées afin de leur faire découvrir la vallée, de leur expliquer le projet de renaturation de la vallée suite à l'effacement des barrages, afin d'avoir leur avis sur le potentiel de la vallée pour le développement de la course d'orientation, de l'escalade, de trails…
- La deuxième étape consistera à se prononcer sur l'opportunité de lancer une étude de faisabilité, pour aller plus loin que le simple développement de nouvelles activités de sports nature et définir un véritable projet global et innovant, intégrant, le cas échéant un projet de parc indoor dans l'un des bâtiments des barrages. Si le choix est fait de lancer une telle étude se posera la question de la maîtrise d'ouvrage pour le portage de l'étude, puis de la mise en œuvre du projet (Pays ? 1 EPCI ?...).

Etat d'avancement

Aucune réflexion lancée à ce jour

Différents scenarii :

« ne rien faire » : Pratique actuelle individuelle et depuis la base de la Mazure pour les groupes

1- scenario minimum : Simple règlementation des pratiques de façon à éviter les conflits d'usage

2- scenario optimal : Collaboration avec les comités départementaux FFME, Course d'Orientation, marche nordique, trail… pour l'organisation de parcours et d'évènements, Etude de faisabilité d'un projet global de « parc loisirs aventure » à l'échelle de la vallée, ou des Gorges de la Sélune, Appel à projet pour des projets innovants d'initiative privée

Lien avec d'autres démarches

Cette action est étroitement liée au développement de l'ensemble des activités sur la vallée

C - Les points clefs de réussite

La réussite du projet dépend principalement des facteurs suivants :

En termes de pilotage

- Une gouvernance claire, avec un chef de file identifié et accepté par les différents acteurs

En termes d'études préalables

- Des diagnostics du potentiel offert par le territoire réalisés par les comités départementaux ou régionaux des fédérations sportives concernées
- La réalisation d'une étude de faisabilité dans l'hypothèse où le concept de parc de sports nature serait développé.

En termes d'appui technique

- - Le développement d'un partenariat étroit avec la CDESI

En termes de gestion et d'animation

- La création d'une structure de gestion ad-hoc dans l'hypothèse où le concept de parc de sports nature serait développé.

D - Le calendrier

Cf. tableau ci-dessous pour le phasage.

Tableau récapitulatif de l'action (portage et calendrier) :

	ACTION	PILOTE(S)	MO (S) / PARTENAIRES	CALENDRIER			
				URGENT *2012 - 2014*	PHASE MUTATION *2015 - 2018*		PHASE RENAISSANCE *après 2018*
					VIDANGE ET ARASEMENT	CICATRISATION	
5-3	**Développement organisé des loisirs et sports nature innovants**	Pilote global vallée CDESI	Pays, EPCI Comité départementaux Fédérations, OT		*x*	*x*	*x*

E - Croisement fil rouge et durabilité de cette action

Comme les deux autres actions, le projet répond à au moins 3 fils rouges :

- « Habitants et acteurs locaux d'abord » : les aménagements réalisés et les moyens d'information mis en œuvre profiteront en premier lieux aux habitants qui bénéficieront sur place d'une offre diversifiée et de qualité pour la pratique de nouvelles activités.
- « Développement économique durable » : le projet, basé sur des aménagements légers, réversibles et ne portant pas atteinte à l'environnement, entraînera des retombées économiques tant pour les prestataires d'activité que pour les hébergements touristiques.
- « Participation locale » : les acteurs locaux (communautés de communes, base de la Mazure, Offices du Tourisme) seront au cœur du projet.

F - Evaluation de l'action : résultats attendus, Impacts

<u>Objectifs spécifiques</u>

- **Développer des activités innovantes, adaptées aux potentialités du territoire et s'adressant à des publics variés (familles comme sportifs, individuels comme groupes…) et constituant une offre globale**
- **Privilégier les activités durables, ne nécessitant que des investissements légers et mettant en valeur l'environnement.**

L'évaluation de l'action se fera au travers d'indicateurs de réalisation (caractéristiques de l'offre constituée) et l'atteinte des objectifs par un suivi des cibles.

G - Les éléments financiers et pistes de financements
Postes de financement de l'action - Diagnostic du potentiel Parc de Sports Nature - Etude de faisabilité du concept de Parc de Sports Nature - Aménagements et équipements - Information et promotion

Fiche Action n° 5-4

Promotion - commercialisation de l'offre de sports nature et organisation d'un évènement

A - Contexte et description de l'action

Contexte

La renaturation de la vallée après l'effacement des barrages permettra de développer une image « sports et loisirs nature » qui s'appuiera en particulier par le potentiel offert par le secteur des gorges.

Objectifs

Promotion – commercialisation

- **Faire connaître le potentiel lié aux sports nature en assurant sa promotion**
- **Commercialiser des produits sports nature, auprès des individuels comme des groupes, associant prestations liées aux activités, hébergement, prêt de matériel et guidage en option.**

Evènement

- Capitaliser sur l'image de territoire et de rivière « naturels »
- Mettre en lumière les initiatives prises dans le cadre du projet de renaturation de la vallée
- Fédérer l'ensemble des forces vives de la vallée concernées par le projet de développement durable de la vallée : acteurs des sorts nature, clubs de VTT, offices de tourisme, …

Descriptif

Programme de promotion et commercialisation des sports nature :

- Edition d'un guide pratique (type topo-guide) donnant l'ensemble des renseignements sur la règlementation, les circuits, aménagements et équipements (cartographie), les services proposés, dont la présentation des hébergements thématisés
- Réalisation d'un site Internet dédié « Sports et loisirs nature en Sélune », présentant les mêmes informations que le guide pratique complétées par une rubrique « actualités » (ou un lien vers un blog dédié), par un forum, par un lien vers une page facebook,… Ce site pourra notamment présenter des reportages vidéo de sorties VTT, canoë-kayak…, des hébergements thématisés, une interview d'un accompagnateur, des interviews de pratiquants, des ateliers d'initiation à certains sports (canoë-kayak…).
- Actions de e-marketing : achat de mots clés sur Google et de bannières sur des sites et forums sports nature,…
- Actions de m-tourisme : applications pour smartphone, géolocalisation,…
- Participation à des salons randonnée / sports nature sur les marchés identifiés comme prioritaires par Manche Tourisme (plutôt au nord) : Région Parisienne, Nord-Pas de Calais, Belgique…
- Réalisation d'éductours pour la presse spécialisée, mais également pour la presse grand public (rubriques tourisme ou environnement)
- Montage de produits avec hébergement (accompagnement en option pour garder des prix d'appel attractifs) et commercialisation par Manche Tourisme ;

Evènement

- organiser un évènement sportif d'envergure pour faire connaître la vallée et ses activités (type raid)

- Proposer sur un week-end de printemps un ensemble d'animations autour des sports nature, d'initiations à différents sports, de balades accompagnées :
  - Organisation de descentes accompagnées et commentées en canoë-kayak
  - Ateliers d'initiation canoë-kayak, VTT, C.O, marche nordique, escalade…
  - Randonnées pédestre, équestre et vélo sur la voie verte et le cheminement créé le long de la Sélune

B - Le portage proposé (quel pilote, quels partenaires, quelle participation), les prochaines étapes, état d'avancement (du projet, de son partenariat, de son montage), l'ambition : les différents scenarii, les liens avec d'autres démarches

Le portage pourrait être assuré par le pilote global de la vallée, en partenariat avec Manche Tourisme et les Offices de Tourisme.

Les étapes :

- définition des outils et la préparation de l'organisation de l'évènement consacré aux sports et loisirs nature
- mise en œuvre des outils de communication et le lancement de l'évènement.

Etat d'avancement

Ce projet arrivera en bout de chaîne, après la mise en œuvre des circuits, aménagements et équipements et services dédiés.

Différents scenarii :

« ne rien faire » : Pas de promotion spécifique ni d'évènement

1- scenario minimum : Promotion de base, à partir de l'édition de topoguides. Organisation d'animations

2- scenario optimal : Action de communication globale reposant notamment sur la réalisation d'un site Internet dédié. Organisation d'un véritable évènement consacré aux sports nature

Lien avec d'autres démarches

Cette action est étroitement liée à l'ensemble des évènements et des actions de communication-promotion qui auront lieu autour des autres activités de la vallée (itinérance, pêche, etc…)

C - Les points clefs de réussite

La réussite du projet dépend principalement des facteurs suivants :

En termes de pilotage

- Un maître d'ouvrage identifié travaillant en partenariat avec les autres acteurs concernés pour la définition des outils de communication et de leur contenu: fonctionnalité, ergonomie (pour le site Intenret), graphisme, contenus.
- Une concertation très large pour la création d'évènementiel permettant une adhésion de la population locale.

En termes d'actions à mener

- Une priorité accordée à Internet et aux outils, en pleine évolution du m-tourisme (applications mobiles, base de données géolocalisée…).
- L'importance accordée à la séduction dans la mise en œuvre de ces outils qui ne doivent pas être qu'informatifs.
- La possibilité de réserver en ligne.
- La réalisation d'un évènementiel qui soit réellement grand-public et qui propose donc à la fois des animations destinées aux pêcheurs et aux accompagnants non pêcheurs (concerts, expositions..).

D - Le calendrier

Cette action sera conduite en deux temps :

- lors de phase de « cicatrisation » pour la définition des outils et la préparation de l'organisation de l'évènement consacré aux sports et loisirs nature
- lors de la phase de « Renaissance » pour la mise en œuvre des outils de communication et le lancement de l'évènement.

Cf. tableau ci-dessous pour le phasage.

Tableau récapitulatif de l'action (portage et calendrier) :

	ACTION	PILOTE(S)	MO (S) / PARTENAIRES	CALENDRIER			
				URGENT *2012 - 2014*	PHASE MUTATION *2015 - 2018*		PHASE RENAISSANCE *après 2018*
					VIDANGE ET ARASEMENT	CICATRISATION	
5-4	**Promotion et commercialisation de l'offre de loisirs et sports nature et organisation d'un évènement**	Pilote global vallée CDESI	Pays de la Baie Manche Tourisme, Fédérations et clubs locaux, OT, TO spécialisés			*x*	*x*

E - Croisement fil rouge et durabilité de cette action

L'action contribuera aux fils rouges suivants :

- « Habitants et acteurs locaux d'abord » : l'évènement sur les sports nature profitera avant tout aux habitants ;
- Environnement : présentation des enjeux liés au développement durable et de l'action de renaturation de la vallée sur le site Internet, sensibilisation au respect de la règlementation
- Développement économique durable : retombées économiques entraînées par les actions de promotion et de commercialisation
- Initiatives locales : l'évènement mobilisera de nombreux habitants à travers les associations locales.
- Modernité : la promotion des sports nature pourra s'appuyer sur les techniques les plus modernes du e-marketing et du m-tourisme

F - Evaluation de l'action : résultats attendus, Impacts

Objectifs de l'action

- **Faire connaître le potentiel lié aux sports nature en assurant sa promotion**
- **Commercialiser des produits sports nature, auprès des individuels comme des groupes, associant prestations liées aux activités, hébergement, prêt de matériel et guidage en option.**

Indicateurs de réalisation : nature et nombre d'actions de promotion

Nombre et nature des produits sport nature commercialisés. Etude clientèle sur l'efficacité des modes de promotion.

En termes d'impact, seule une étude de faisabilité peut permettre de préciser les recettes et retombées qu'entraînerait la création d'un parc de sports nature à l'échelle du territoire ou des gorges.Pour ce qui concerne l'évènementiel, les retombées seront autant liées aux dépenses entraînées par les séjours et déplacements qu'il génèrera que par l'impact sur l'image de la vallée « destination d'excellence pour les sports nature »

G - Les éléments financiers et pistes de financements

Postes de financement de l'action

- Animation globale

- Outils de communication

- organisation d'évènementiel

Les estimations de coûts et les pistes de financement figurent dans le document annexe